

FLASH ECHO

Le Brusquet-Bulletin municipal N°20– Mai 2025



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Elections municipales
- Trafic routier
- Cérémonie du 8 mai 1945
- Compostage
- IntraMuros
- Mars bleu / A.S.L.B Boules
- Saint Patrick
- Infos Comité Des Fêtes
- Info Agglo
- Santé

Directeur de la publication

Gilbert REINAUDO

Comité de rédaction

Marion CORRIOL

Christelle COUET

Thierry NOTO

Serge PAU

Contributeurs

Florence FRANÇOIS

Claudie LEPORT-DELONG

Martial MUET

Paule TRAMINI

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Notre commune continue de se développer avec le souci constant de préserver son caractère rural, tout en répondant aux besoins essentiels de la population. C'est dans cet esprit que je souhaite partager avec vous une avancée majeure : **la création d'un cabinet médical** au cœur du village.

Dans un contexte où l'accès aux soins devient un véritable défi pour les territoires ruraux, ce projet représente une réponse concrète et attendue. Grâce à un partenariat constructif avec l'**Agence Régionale de Santé (ARS)**, l'Etat, la Région Sud et l'Europe, et avec l'appui de **professionnels de santé** déjà engagés, nous avons pu poser les bases solides de ce futur pôle de proximité.

Le chantier débutera **en juin 2025**, avec une ouverture prévue **au 4^{ème} trimestre 2025**, si le calendrier est respecté. Le cabinet médical accueillera dès son ouverture des médecins généralistes tournants, également une infirmière en soutien à ces professionnels et un secrétariat d'accueil. **Une réunion d'information est prévue à cet effet le 12 Juin 2025.**

Ce projet est plus qu'un bâtiment : c'est un engagement fort de votre Conseil pour le maintien des services de première nécessité sur notre territoire. Il participe aussi à l'attractivité de notre commune, pour les familles comme pour les professionnels.

Et c'est aussi un bel exemple de coopération avec les communes de notre bassin qui s'engagent à participer aux frais de fonctionnement de cette structure.

En parallèle, la municipalité poursuit son travail quotidien : entretien des biens communaux, actions pour nos écoles, accompagnement des associations, et mise en valeur de notre patrimoine. Toutes ces initiatives prennent sens grâce à votre implication et votre attachement à notre cadre de vie.

Je remercie sincèrement tous les acteurs, élus, agents communaux, partenaires institutionnels et habitants, qui, chacun à leur place, rendent possible ce progrès collectif. Restons unis autour de nos valeurs : proximité, solidarité, ruralité et qualité de vie.

Votre Maire Gilbert REINAUDO



Elections municipales

CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN POUR LES PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES

La proposition de loi visant « à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité » a été définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 7 avril dernier.

Elle prévoit de **généraliser le scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes, indépendamment du nombre d'habitants**. Le mode de scrutin des élections municipales appliqué dans les communes de 1 000 habitants et plus, est donc étendu à toutes les communes.

Actuellement, dans nos petites communes, le scrutin majoritaire plurinominal s'applique et ne permet pas d'imposer le respect de la parité. Le mode de scrutin prévu dans les communes de 1 000 habitants et plus est, en revanche, un **scrutin proportionnel de liste**. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats et la **suppression de la possibilité de panachage**.

Afin de tenir compte des spécificités des communes de moins de 1 000 habitants, la proposition de loi **autorise le dépôt de listes incomplètes**, mais fixe un **seuil minimum de candidats par liste**, seuil calqué sur l'effectif en vertu duquel le conseil municipal est réputé complet :

- 5 candidats dans les communes de moins de 100 habitants ;
- 9 candidats dans les communes de 100 à 499 habitants ;
- 13 candidats dans les communes de 500 à 999 habitants. Il s'agit d'une nouvelle strate intermédiaire créée par le texte.

Dans l'ensemble des communes, il sera possible de rajouter **deux candidats supplémentaires sur les listes** (possibilité déjà prévue pour les communes de plus de 1 000 habitants). L'objectif est de favoriser la stabilité des conseils municipaux en cas de vacance de sièges et de garantir le pluralisme.

Élections complémentaires, élection des adjoints et communes nouvelles :

La proposition de loi met en place un **nouveau mécanisme d'élections complémentaires** dans les communes de moins de 1 000 habitants, en cas de perte d'au moins un tiers de l'effectif du conseil municipal ou s'il compte moins de 5 membres. Il s'agit de prévenir la multiplication d'élections partielles intégrales. L'élection complémentaire aura lieu au scrutin de liste, mais la liste pourra ne comporter que le nombre d'élus nécessaire pour compléter le conseil municipal et au plus deux candidats supplémentaires.

La généralisation du scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes est également étendue à l'**élection des adjointes et adjoints au maire**. Toutefois, afin de conserver une certaine souplesse, une dérogation a été ajoutée concernant leur éventuel remplacement : dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'adjoint remplaçant ne devra pas nécessairement être du même sexe que l'adjoint remplacé.

Voilà les modifications qui s'appliqueront aux prochaines élections municipales de 2026.

Votre maire Gilbert REINAUDO.



Trafic routier



Digne-les-Bains, le 21 FEV. 2025

Eliane BARREILLE
Présidente
du Conseil départemental

Monsieur Gilbert REINAUDO
Maire du Brusquet
70 rue de l'Arziéras
04420 LE BRUSQUET

Affaire suivie par la
Maison Technique de Digne-les-Bains
Direction Territoriale Des Routes
Pôle Mobilités Aménagement Durable
Direction Générale Adjointe
mt_digne_les_bains@le04.fr
Tél : 04 92 31 89 90

Vos Réf. : Votre courrier du 14/11/2024
Nos Réf. : D 85 / 25-D00211



Objet : RD222 - Comptages du trafic routier au droit du PR1+550

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité la Direction Territoriale des Routes du Département, (Maison technique de Digne-les-Bains), pour un problème de vitesses des usagers trop élevées, au niveau de l'accès de la commune sur la route départementale 222, qui vous a été signifié par les riverains.

Des comptages du trafic routier et l'analyse des vitesses ont donc été réalisés à votre demande afin de disposer de mesures objectives.

Après deux semaines de relevés effectués, du 9 au 21 janvier 2025, il en résulte un trafic moyen, sur cette période, d'environ 53 V/J.

Dans le sens entrant vers le Mousteiret:

- La vitesse moyenne est de 40km/h
- La V85 qui représente la vitesse maximum pratiquée par 85% des usagers est de 51km/h
- 15% des véhicules circulent sous les 30km/h

Dans le sens sortant vers la Brusquet:

- La vitesse moyenne est de 38km/h
- La V85 qui représente la vitesse maximum pratiquée par 85% des usagers est de 49km/h
- 18% des véhicules circulent sous les 30 km/h

Si toutefois vous souhaiteriez étudier un aménagement routier, je vous invite à vous rapprocher de l'IT04.

La Maison technique de Digne-les-Bains reste disponible pour vous orienter dans ces démarches.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Eliane BARREILLE



8 mai 1945 - 80 ans

Le 8 mai 1945 marquait la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, après cinq années de conflit d'une brutalité inédite. À l'occasion du 80^{ème} anniversaire, il est important de se rappeler les étapes marquantes de cette lutte : la bataille de France, l'appel du Général de Gaulle, la Résistance, les débarquements en Afrique du Nord, en Normandie et en Provence, sans oublier les campagnes de France et d'Allemagne. Ce fut aussi une guerre marquée par d'innombrables souffrances civiles, comme à Ascq ou Oradour-sur-Glane.

Cette victoire fut celle de la démocratie et de la liberté, rendue possible grâce à l'alliance des nations, à la Résistance et à l'engagement de millions de combattants. Elle a aussi révélé l'horreur des camps de concentration et d'extermination, les ravages de la haine, les millions de victimes innocentes.

Aujourd'hui, 8 mai 2025, alors que la paix règne encore en Europe depuis 80 ans, nous devons nous rappeler que cet équilibre reste fragile, comme nous le rappellent les bruits de guerre en Ukraine. Il est essentiel de défendre l'Union Européenne, malgré ses défauts, car elle a permis de préserver cette paix si chèrement acquise.

Le monde a changé, mais demeure instable : guerres, dictatures, violences idéologiques subsistent. Face à cela, nous devons poursuivre le combat pour la démocratie, les droits de l'homme et la liberté, en hommage à ceux qui ont donné leur vie pour ces idéaux.

Souvenons-nous d'eux, honorons-les, et affirmons plus que jamais notre engagement pour la paix.

Vive la République, vive Le Brusquet, vive la France, vive l'Europe, et que vive la Paix !





Plateforme de compostage Partagée

Dès sa mise en fonctionnement, il y a deux ans déjà, la plateforme de compostage partagé a très vite rencontrée un vif succès qui ne s'est pas démenti depuis.

La commune a fait partie des premières du territoire de Provence Alpes Agglomération à proposer ce dispositif aux habitants, en particulier ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir un composteur individuel. Aujourd'hui ce sont trente-cinq plateformes qui sont installées.

Les élèves fréquentant la cantine scolaire participent eux aussi activement à ce tri des déchets, grâce à l'équipe de l'ACEM mobilisée autour de cette problématique d'éducation citoyenne.

Ce sont deux bacs de 1000 L qui sont utilisés par les usagers qui viennent apporter régulièrement leurs bio déchets.



Depuis mai 2023, pour notre commune, ce sont 5400 L, soit environ 3 tonnes de déchets alimentaires compostés qui ont été valorisés.

Et ce sont autant de déchets alimentaires qui ne sont pas partis à l'enfouissement !

Lorsque le processus de dégradation et de transformation de déchets organiques est terminé, du compost mur est mis à disposition gratuitement auprès des habitants, qui peuvent ainsi l'utiliser pour toutes les plantations en intérieur comme en extérieur, à la place du terreau et d'engrais industriels.

Pour avoir du compost de qualité, il est rappelé quelques gestes et bonnes pratiques simples :

- éviter les sacs biodégradables, les cendres, les filets de légumes
- couper les fruits et les légumes en petits morceaux (ne pas les mettre entiers)
- ne pas déposer de végétaux

Si vous souhaitez vous lancer dans le compostage en profitant de cette plateforme communale, des bio seaux sont disponibles gratuitement à la mairie.

Vous verrez ainsi réduire significativement la quantité de vos déchets ménagers et donc ceux traités par la collectivité de 30%.

Un bon geste pour la planète et pour votre porte-monnaie...alors tous au compost !



Nouvelle application

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services à la population, la commune du Brusquet a fait le choix, il y a quelques années, de se doter d'un outil numérique facilitant l'information et les échanges avec ses administrés : une application mobile téléchargeable gratuitement.

Initialement, cette démarche s'est concrétisée par l'adoption de la solution Politeia, développée par une entreprise implantée à Grenoble. Cette application a récemment été acquise par le groupe IntraMuros, acteur reconnu dans le domaine des outils numériques à destination des collectivités territoriales.

Cette transition se fait sans incidence financière pour la commune. Elle permet à la commune du Brusquet, d'intégrer le réseau des plus de 8 000 collectivités utilisant d'ores et déjà la plateforme IntraMuros, laquelle bénéficie du soutien de l'Association des Maires de France depuis 2021.

Disponible gratuitement sur les stores Android et iOS, cette application permet aux habitants de recevoir des notifications en temps réel, sans collecte de données personnelles, et de signaler rapidement tout dysfonctionnement constaté sur le territoire communal (problèmes de voirie, éclairage public, propreté urbaine, etc.).

Elle offre également un accès direct à diverses informations pratiques : agenda des événements municipaux, services administratifs en ligne, ainsi qu'un annuaire des commerces et des associations locales.

Dotée d'une interface claire et accessible à tous, cette application constitue un outil moderne au service de la proximité et de la réactivité entre les citoyens, les élus et les services municipaux.



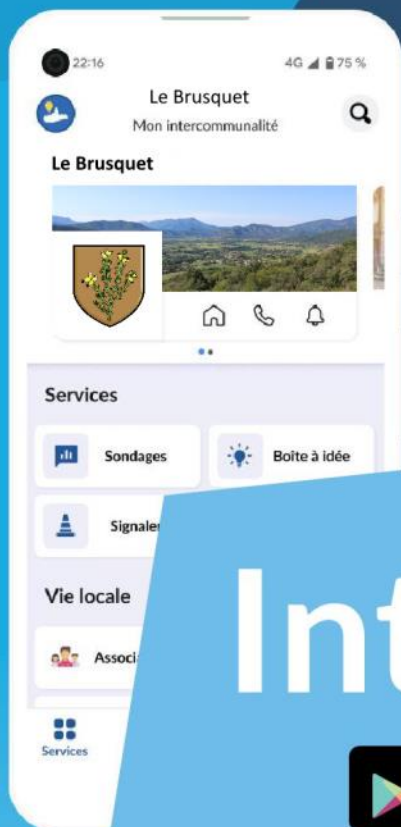
IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Politeia
FRANCE



POLITEIA devient IntraMuros !

Le Brusquet



est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



UNE JOURNEE PLACEE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITE

C'est le dimanche 23 mars 2025 que s'est déroulée la journée dédiée à la prévention du cancer colorectal. En effet, c'est la quatrième année que la commune avec l'aide du comité des fêtes organise une journée destinée à récolter des fonds reversés à la ligue 04 et ce dans le cadre du mois de la prévention du cancer colorectal. Cette année encore le thème était sport et santé.

Toutes les associations sportives du village ont répondu présentes et ont proposé aux participants, différentes initiations : foot, qi gong, pilates, yoga, country, Ping pong, boules, randonnée, échecs, ateliers enfants Nathalie Bourriel coordinatrice de la ligue 04 a tenu son stand d'informations aux côtés du stand du don du sang présent pour l'occasion. Les pompiers de La Javie ont proposé différentes animations qui ont ravi petits et grands. Et comme chaque manifestation Suzanne Iavarone et ses petites mains mettaient en vente différents objets artisanaux.

Le cancer colorectal est le 2ème cancer le plus meurtrier en France et quand il est détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le dépistage sauve des vies. **Les personnes de plus de 50 ans doivent se faire tester. Test gratuit délivré en pharmacie ou chez un médecin.**

Une belle journée sous le signe de la solidarité et de la générosité. Merci à la mairie, à tous les bénévoles, aux participants et aux généreux donateurs pour la réussite de cette manifestation !!!!!





Dans le cadre de l'opération MARS BLEU du 23 mars consacrée à la prévention du cancer colorectal, la section boules était également présente, malgré une météo incertaine.

Le matin nous avons pu organiser quelques jeux de précisions, qui ont ravi Elio notre plus jeune coéquipier passionné.

Et l'après-midi la pluie nous a chassés, après une partie entre une douzaine de joueurs, dans une ambiance bon enfant comme à l'accoutumée.

Nous espérons que cette journée aura pu engendrer assez de dons, pour contribuer à l'avancée de la recherche.





Saint Patrick days

Le comité des fêtes avait organisé le 22 mars, la soirée ST Patrick à la salle des fêtes du village, qui pour l'occasion affichait complet.

Cette année, nous avons choisi comme repas le fameux et traditionnel Fish and chips qui a rencontré un réel succès auprès des participants.

Jean Marc et ses collègues musicos nous ont régales avec leurs morceaux de musique Irlandaise et Pop rock à faire danser l'assistance tout au long de la soirée.

Un grand merci au comité des fêtes et aux bénévoles pour ce super moment de convivialité.





Infos Comité Des Fêtes

Le Comité Des Fêtes souhaite remercier sincèrement le personnel du service technique, Cyril, Pascal et Kevin, pour le remarquable travail réalisé dans le local du Comité Des Fêtes, sur la partie garage.

Ils ont réalisé un plafond en bois, refait l'électricité et l'éclairage, la plomberie et peint le sol de ce local qui en avait réellement besoin.

Un très grand merci pour leur écoute et la qualité du travail qu'ils ont accompli, sans faire appel à un prestataire.

Le Comité Des Fêtes et de bienfaisances.



Provence Alpes Outdoor : l'aventure à portée de clic

Avis aux amateurs de plein air : le site internet et l'application mobile Provence Alpes Outdoor débarquent au mois de mars ! **Entièrement gratuits**, ces outils numériques proposés par Provence Alpes Agglomération offrent un accès à **300 itinéraires balisés de randonnée, VTT, trail, vélo de route et gravel** à travers les 46 communes du territoire.

L'objectif ? Regrouper, faire connaître et faciliter l'accès à toute l'offre d'activités de pleine nature du territoire !

Ils permettent d'explorer librement les parcours, en affinant les recherches par difficulté, durée, dénivelé ou localisation, de consulter les itinéraires détaillés mais également de découvrir des séjours sportifs et les événements outdoor à venir.

Téléchargement des traces GPX, alarme de sortie d'itinéraire, module « secours » en cas de besoin... Profitez de leurs nombreuses fonctionnalités pour partir en toute sérénité !

Rendez-vous sur : provencealpesoutdoor.fr ou téléchargez l'application mobile « Provence Alpes Outdoor » en version française ou anglaise.



+ 300 itinéraires
VTT, Rando, Cyclo,
Trail, Gravel...

Téléchargez gratuitement l'appli
Provence Alpes Outdoor

App Store Google play



Infos urgences Digne

A compter du **1er mai et jusqu'au 31 juillet 2025**, la population est invitée à appeler le 15 avant de se rendre aux urgences (24/24). Les centres hospitaliers dignois et manosquins rencontrent actuellement un fonctionnement en mode dégradé en raison de l'absence en nombre suffisant de médecins urgentistes. Afin de prioriser l'accueil des patients le nécessitant au sein des urgences et de préserver les capacités de prise en charge des urgences vitales et graves, l'accueil aux urgences est régulé par le SAMU-centre 15.

- ♦ Les médecins régulateurs du centre 15 évalueront l'état de santé de l'appelant et l'orienteront vers le parcours de soins le plus adapté : conseil médical, consultation chez un médecin généraliste, maison médicale de garde, service d'urgences, envoi d'un moyen de secours ou d'une équipe médicale sur place.
- ♦ L'accès aux maisons médicales de garde est également conditionné à un appel préalable au 15.

En résumé :

- ♦ Appelez le SAMU-Centre 15 avant tout déplacement aux urgences
- ♦ L'accueil aux urgences des femmes enceintes est maintenu 24h/24h
- ♦ L'accueil des patients souffrants de troubles psychiatriques est maintenu 24h/24h



Recherche de médecin traitant

Pour connaître et essayer de pallier au manque de médecins sur le territoire, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Alpes Bléone Durance, a mis en place un formulaire de recherche de médecin traitant.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez remplir le formulaire papier directement en mairie ou le compléter en ligne via le lien ci-dessous :

<https://bluefiles.com/CPTSABD/FormulaireRechercheDeMedecinTraitant>

Je confirme habiter sur le secteur de la CPTS Alpes Bléone Durance*

☐ Oui

Nom du patient*

Prénom du patient*

Date de naissance*

Adresse *

Code postal*

Ville*

Numéro de téléphone*

Mail

Qui est à l'initiative de la recherche? *

- ☐ Vous-même
☐ Membre de la famille ou aidant
☐ Professionnel de santé
☐ Autre (Etablissement / Institution...)

Pour quelle raison recherchez-vous un nouveau médecin traitant? *

- ☐ Mon médecin est à la retraite ou a déménagé
☐ Je viens juste d'arriver sur le territoire
☐ J'ai déjà un médecin traitant mais hors territoire ABD
☐ Je souhaite changer de médecin traitant
☐ Autre

Votre demande a-t-elle un caractère urgent ?

- ☐ Oui
☐ Non

Mobilité

Êtes-vous dans l'incapacité totale de vous déplacer ?*

- ☐ Oui
☐ Non

Quel(s) moyen(s) de locomotion utilisez-vous ?

- ☐ Voiture personnelle
☐ Marche > 1km
☐ Taxi
☐ Bus / car
☐ Vélo

Les champs marqués d'une * sont obligatoires



La commune de
Le Brusquet
vous invite à une



RÉUNION PUBLIQUE

*Informations en vue de l'installation
d'un centre de santé*

MÉDECINS SOLIDAIRES



18h00 | Jeudi 12 juin 2025



Salle Polyvalente du
Brusquet, 04420

En présence de l'association



**Médecins
Solidaires**



La réunion sera suivie d'un verre de l'amitié.